



Parlamentsdienste
Services parlementaires

Services parlementaires du Grand Conseil
Postgasse 68
Case postale 562
3000 Berne 8
+41 031 633 75 81
www.be.ch/gc

Services parlementaires du Grand Conseil

Rapport d'activité 2025

Table des matières

1.	Services parlementaires	3
1.1	Priorités	3
1.2	Personnel et organisation	3
2.	Service de conseil.....	4
3.	Service des commissions	4
3.1	Commissions de surveillance.....	5
3.2	Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)	5
3.3	Commissions spécialisées	5
3.3.1	Commission de la formation (CFor)	5
3.3.2	Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc).....	6
3.3.3	Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT)	6
3.3.4	Commission de la sécurité (CSéc)	7
4.	Service juridique	7
5.	Service de soutien logistique	7
6.	Autres affaires.....	8
6.1	Élections des organes du Grand Conseil et élections des juges	8
6.2	Autres tâches	8

1. Services parlementaires

1.1 Priorités

En 2025, quelque 549 affaires ont été inscrites à l'ordre du jour du Grand Conseil, dont 363 ont été traitées en séance plénière et les 186 autres selon la procédure écrite. Au total, le Grand Conseil a siégé plus de 200 heures, ce qui correspond presque à l'intégralité de la durée prévue des séances.

Afin de résorber le nombre important d'affaires en suspens et de garantir le traitement de l'ensemble de celles-ci avant la fin de la législature, le Bureau a décidé d'organiser une séance vespérale supplémentaire par semaine (soit deux au total) lors des sessions d'automne et d'hiver 2025 ainsi que lors de la session de printemps 2026.

Le nombre important d'affaires à traiter et de journées et d'heures de séance ont constitué un défi de taille pour les commissions et leur secrétariat, mais aussi pour le reste des Services parlementaires. Néanmoins, l'engagement considérable de toute l'équipe a permis de relever ce défi. Les travaux préparatoires ont toujours pu être finalisés dans le respect des délais, et le Grand Conseil a pu débattre de l'ensemble des affaires et prendre une décision à leur sujet.

Par ailleurs, l'ensemble des données publiques du Grand Conseil à partir du changement de législature du 1^{er} juin 2014 a pu être publié sur Internet sous forme de données gouvernementales ouvertes (Open Government Data, OGD). Cette publication est le résultat d'une collaboration avec différentes autorités et organes spécialisés (Parlement fédéral, Chancellerie fédérale, Secrétariat Open Government Data de l'Office fédéral de la statistique et eCH E-Government Standards). Les données gouvernementales ouvertes sont désormais accessibles aux formats csv, json et xml, conformément aux objectifs de la stratégie numérique du canton.

Les travaux préparatoires pour le changement de législature ont eux aussi déjà été engagés en 2025, notamment pour la constitution du Grand Conseil et de ses organes. Par ailleurs, il faut garantir les conditions techniques pour que la législature actuelle puisse être close le 31 mai 2026 et la nouvelle ouverte le lendemain, afin que le Grand Conseil puisse immédiatement reprendre ses travaux et que ses organes puissent se constituer. Les préparatifs sont également en cours en ce qui concerne la journée d'information pour les nouveaux membres du Grand Conseil, qui aura lieu le 17 avril 2026.

1.2 Personnel et organisation

Les Services parlementaires s'articulent en quatre domaines, à savoir le Service de conseil, les Services des commissions, le Service juridique du Grand Conseil et le Service de soutien logistique. Leur personnel se compose de 32 personnes (23 femmes et 9 hommes), qui se répartissent 21 EPT : 19 personnes travaillent à temps partiel (entre 30 et 70 %), les autres à un taux compris entre 80 et 100 %. Les Services parlementaires forment également des stagiaires provenant des hautes écoles. Par ailleurs, une apprentie de la Chancellerie d'État a pu obtenir pendant quatre semaines un aperçu pratique du travail de commission ainsi que de la préparation et de l'accompagnement d'une session, ce qui a constitué une première pendant l'exercice sous revue.

2. Service de conseil

Le Service de conseil est chargé de la préparation et du bon déroulement des sessions, de l'organisation des séances de la présidence et du Bureau et de leur bon déroulement ainsi que d'offrir une assistance et un conseil global à la présidence du Grand Conseil avant, pendant et après les sessions. Pour ce faire, il travaille en étroite collaboration avec l'Office du soutien au gouvernement et des droits politiques, ainsi qu'avec l'Office du bilinguisme, de la législation et des ressources de la Chancellerie d'État. Le Guichet, l'interlocuteur central du Grand Conseil, est également rattaché au Service de Conseil.

Au cours de l'année sous revue, la présidence et le Bureau du Grand Conseil se sont réunis respectivement à seize et huit reprises.

Comme les précédentes, l'année écoulée s'est caractérisée par une charge de travail importante en lien avec les sessions. La complexité des affaires s'est ressentie dans la préparation et le suivi des sessions ainsi que lors des sessions elles-mêmes, qui ont par ailleurs dû être prolongées en raison du nombre d'affaires en suspens.

Parmi les autres questions ayant requis l'attention du Service de conseil figure la consolidation des nouvelles procédures après la séparation des mandants GEVER. Ces changements ont entraîné des exigences plus élevées relatives à la coordination de la collaboration avec la Chancellerie d'État et les Directions.

Une nouvelle personne a par ailleurs rejoint le guichet après un départ à la retraite.

3. Service des commissions

Le Service des commissions s'occupe de la gestion organisationnelle, matérielle et administrative des huit commissions spécialisées ; il est responsable en particulier du bon déroulement des séances des commissions. À cette fin, les secrétariats de commission collaborent étroitement avec les différentes unités des Services parlementaires ainsi qu'avec les Directions concernées et la Chancellerie d'État. Au cours de l'année sous revue, l'équipe du service des commissions a organisé 143 séances plénières de commission et 182 séances de section.

L'année a été marquée par différentes affaires complexes, dont la préparation a absorbé des ressources importantes. Les fluctuations accrues parmi les membres des commissions, dont trois passages de témoin au niveau des vice-présidences, ont elles aussi requis des efforts supplémentaires.

Un congé maternité au sein de l'équipe a pu être compensé sans soutien externe, notamment grâce à l'augmentation partielle du taux d'occupation d'un autre membre du personnel. Ces défis n'ont pu être relevés qu'avec les efforts supplémentaires fournis par les différents membres du personnel. Le mécanisme de soutien mutuel entre les secrétariats destiné à absorber les pics de travail non simultanés a lui aussi montré son utilité.

L'équipe a également consacré un travail intense à la mise en œuvre de nouveaux processus rendus nécessaires par la séparation, intervenue au cours de l'année précédente, des mandants GEVER des Services parlementaires et de la Chancellerie d'État. Ces nouveautés ont toutefois aussi été l'occasion de repenser et de transformer la collaboration et les procédures, que ce soit à l'interne ou avec la Chancellerie d'État et les Directions.

3.1 Commissions de surveillance

En ce qui concerne les activités des commissions de surveillance, soit de la Commission des finances, la Commission de gestion et la Commission de justice, il convient de se référer aux rapports respectifs, qui seront portés à la connaissance du Grand Conseil lors de la session d'été 2026.

3.2 Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)

En 2025, la Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) a tenu 16 séances plénières et sept séances de section. Par ailleurs, les membres de la CIRE représentent le canton de Berne dans différents organes interparlementaires intercantonaux ; douze réunions supplémentaires ont eu lieu dans ce cadre.

Pendant l'année sous revue, la CGes a consacré une grande partie des travaux à la sécurité de l'information et à la protection des données. Ces efforts ont contribué à mener à bien les deux grands projets législatifs dans ce domaine. La CIRE a en outre été chargée d'élaborer un projet de mise en œuvre de la motion 168-2024 « Leur savoir-faire est précieux : laissons les policières et policiers siéger au Grand Conseil ! ». La Commission a entamé les travaux en question et les poursuivra au cours de la nouvelle année.

En 2025, la CIRE a en outre élaboré un message de votation fournissant les explications concernant un objet cantonal soumis au vote, message qu'elle a ensuite adopté en séance publique.

Enfin, dans le cadre de l'exercice de la haute surveillance (art. 39, al. 6, lit. d RGC), la CIRE a pris connaissance de huit affaires relevant des relations extérieures et du ressort exclusif du Conseil-exécutif.

3.3 Commissions spécialisées

3.3.1 Commission de la formation (CFor)

En 2025, la Commission de la formation (CFor) a tenu 15 séances plénières et 16 séances de section. Ont en outre eu lieu 21 séances des quatre commissions interparlementaires relevant de la compétence de la CFor.

Dans le domaine des hautes écoles, la commission a préavisé les rapports de gestion de l'Université, de la Haute école pédagogique et des hautes écoles spécialisées. Dans le domaine des hautes écoles intercantionales, la CFor a examiné l'arrêté du Grand Conseil concernant la conclusion de l'accord entre le canton de Berne et l'« Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik » de Zurich (HfH). Par ailleurs, la CFor a préavisé les rapports annuels de la Haute école pédagogique de langue française et de la Haute école Arc, gérées conjointement avec les cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que de la Convention scolaire romande.

Dans le domaine de la culture, la CFor a préavisé le crédit d'étude pour la rénovation et le bâtiment de remplacement du Musée des Beaux-Arts de Berne, les subventions à la Fondation Mémoires d'ici à Saint-Imier pour la période 2026-2029 ainsi que les comptes annuels du Fonds d'encouragement des activités culturelles.

Au deuxième semestre, les activités de la CFor se sont concentrées sur l'« initiative bernoise sur la formation ». La décision sera prise début 2026.

Parmi les autres affaires traitées figurent le rapport de gestion et le rapport financier du Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan ainsi que diverses consultations, pétitions et corapports. Au cours de l'année sous revue, la CFor a par ailleurs élu une nouvelle vice-présidence. Cette élection avait été rendue nécessaire par la limitation de la durée des mandats.

3.3.2 Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc)

La Commission de la santé et des affaires sociales (CSoc) a traversé une année intense, au cours de laquelle elle a tenue 21 séances plénières et 9 séances de section.

L'année a notamment été marquée par la révision de la loi sur l'aide sociale (LASoc). En dehors de séances ordinaires, la Commission s'est également réunie à plusieurs reprises pour des séances extraordinaires, parfois convoquées à brève échéance, dont l'objectif était de garantir que l'examen préalable de la révision totale de la LASoc, très exigeant, puisse être mené à bien dans les délais. La première lecture de la LASoc a ainsi pu avoir lieu comme prévu lors de la session d'automne du Grand Conseil. La deuxième lecture pourra donc avoir lieu avant la fin de la législature au printemps 2026, comme prévu.

Parmi les autres priorités de la Commission a figuré l'examen préalable de différents rapports et crédits en rapport avec le système de santé et le système de réduction des primes. Enfin, une formation organisée dans le cadre d'une retraite a été pour la Commission l'occasion d'approfondir ses connaissances dans le domaine de la planification hospitalière et de jeter un regard au-delà des frontières cantonales et même nationales.

3.3.3 Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT)

La Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) a tenu en 2025 16 séances plénières et 9 séances de section.

Au cours de l'année sous revue, la Commission a examiné différents crédits destinés à d'importants projets de construction cantonaux. Parmi les principaux projets de construction figurent différents crédits pour des établissements de formation, dont le campus de Langenthal, les sites de formation à Bienne, le Centre de formation professionnelle pour l'industrie, service et design de mode (IDM) à Thoune, les gymnases de Neufeld et d'Interlaken ainsi que la transformation du bâtiment Salvisberg de l'Université de Berne. Pour tous ces bâtiments, des mesures de transformation et de rénovation étaient nécessaires et parfois urgentes afin de garantir le maintien de l'infrastructure à long terme ainsi que des conditions de formation modernes.

La CIAT s'est en outre penchée sur les mesures de protection contre les crues, de plus en plus importantes. La CIAT a assuré l'examen préalable de crédits pour des mesures de protection contre les crues dans les quartiers de Berne situés le long de l'Aar, pour la Chise à Konolfingen et dans les communes avoisinantes ainsi que pour le Unterer Frittenbach dans les communes de Lauperswil et de Rüderswil.

Enfin, la stratégie du canton de Berne relative aux concessions hydrauliques et les modifications prévues de la structure de l'actionnariat des Forces motrices de l'Oberhasli SA (KWO) ont elles aussi été au cœur des travaux de la CIAT. Le Grand Conseil ayant renvoyé la stratégie en commission lors de la session d'hiver 2025 ; la question sera vraisemblablement remise à l'ordre du jour en 2026.

3.3.4 Commission de la sécurité (CSéc)

En 2025, la Commission de la sécurité (CSéc) a tenu 16 séances plénières et 11 séances de section.

Une grande partie des travaux ont été consacrés aux affaires dans le domaine de la Police cantonale. La CSéc a préavisé à l'attention du Grand Conseil plusieurs crédits garantissant à la police les équipements dont elle a besoin, ainsi que des contrats destinés à assurer le sauvetage en montagne et le contrôle des véhicules en stationnement. La Commission de la Sécurité s'est par ailleurs penchée sur les nouvelles formations de la police et a préavisé le rapport annuel de la Commission de gestion de l'École intercantonale de police de Hitzkirch, organe au sein duquel la CSéc est représentée par deux de ses membres.

Outre différentes affaires relevant de l'exécution judiciaire, du sport, des transports et du domaine population et migration, la CSéc a également traité, pour la première fois et en collaboration avec la CFor et la CSoc, une pétition émanant de la Session des jeunes. En raison d'un changement de procédure, ces pétitions sont désormais directement traitées par les commissions parlementaires compétentes.

Vers la fin de l'année, les travaux de la CSéc se sont concentrés sur la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur, dont la première lecture au Grand Conseil s'est tenue lors de la session d'hiver 2025.

4. Service juridique

Durant l'année écoulée, le Service juridique s'est concentré sur différents travaux pour le Bureau du Grand Conseil et les commissions. Le Service juridique a en particulier apporté son soutien au Bureau ainsi qu'à sa section pour l'examen du droit parlementaire (ExaPar) lors de l'élaboration de deux projets d'acte législatif, l'un pour la prévoyance professionnelle des membres du Grand Conseil et l'autre pour leur donner une possibilité de suppléance. En novembre, le Bureau a lancé une procédure de consultation sur chacun de ces deux projets. Par ailleurs, le Service juridique a assisté la CIRE lors des travaux de mise en œuvre d'une motion adoptée par le Grand Conseil concernant l'assouplissement des règles d'incompatibilité pour les membres du Grand Conseil. Le Service juridique a également apporté son soutien au Bureau et à la section ExaPar pour d'autres travaux, notamment pour la rédaction d'un rapport à l'attention du Grand Conseil au sujet de la durée des mandats exercés au sein des commissions.

Il a en outre procédé à des examens juridiques d'ordre général, notamment en ce qui concerne les options dont dispose une commission une fois qu'elle a décidé d'élaborer un contre-projet. Le Service juridique a par ailleurs apporté son soutien au Bureau du Grand Conseil dans ses réponses à des interventions parlementaires et a conseillé la présidence, les organes du Grand Conseil et ses membres sur des questions générales de droit et de procédure.

5. Service de soutien logistique

Le Service de soutien logistique a assuré, comme les années passées, les prestations générales, telles que le planning des rédactrices et rédacteurs des procès-verbaux, la tenue des procès-verbaux et leur assurance-qualité. Il est par ailleurs chargé de la gestion des processus. Il est également chargé de s'assurer de la disponibilité du système de gestion électronique des affaires et des séances et de l'application destinée aux membres du Grand Conseil, ainsi que d'exploiter et de développer ces systèmes. Sont incluses dans le soutien qu'il doit fournir l'assistance adéquate aux membres du Grand Conseil, la gestion de pro-

jets ou encore la collaboration à d'autres projets. Comme les années précédentes, le grand nombre de projets informatiques ont entraîné en 2025 une charge de travail importante pour la gestionnaire numérique et le gestionnaire numérique des Services parlementaires.

En 2025 aussi, l'équipe de rédaction n'a eu de cesse de développer ses méthodes de travail ; grâce à la transcription automatique pendant les sessions, elle a ainsi été en mesure de faire face aux absences et à un départ à la retraite sans être obligée de recruter plus de personnel.

Le Service de soutien logistique est en outre responsable de l'organisation et de la réalisation des visites et des événements de la présidence et du Bureau du Grand Conseil. Cette année, l'évènement le plus marquant a été la visite du Bureau du Grand Conseil au parlement de Basse-Saxe, à Hannovre. Comme chaque année, le Service de soutien logistique a en outre organisé diverses autres réunions et manifestations.

6. Autres affaires

6.1 Élections des organes du Grand Conseil et élections des juges

Au cours de l'année sous revue, les Services parlementaires ont de nouveau organisé un grand nombre d'élections d'organes du Grand Conseil et de juges. Lors des dépouillements, ils ont prêté main-forte au Grand Conseil et en particulier aux scrutatrices et aux scrutateurs. Dans ce contexte, d'autres mesures de simplification ont pu être mises en œuvre en ce qui concerne la production des documents électoraux et le dépouillement par les scrutatrices et scrutateurs, ce qui s'est révélé fort utile.

6.2 Autres tâches

Le Grand Conseil, et en particulier le Bureau et la présidence, ont eu le plaisir d'accueillir différentes délégations d'autres cantons (Jura, Tessin et Vaud) ou de l'étranger (ministre-président du Bade-Wurtemberg, président du Landtag [parlement] de Saxe) et de se déplacer eux-mêmes, notamment pour une visite du Landtag de Basse-Saxe. La présidence a également eu de nombreux échanges avec plusieurs ambassadrices et ambassadeurs.

Elle a également participé activement à la Nuit des musées et permis aux visiteuses et visiteurs de se mettre dans la peau des parlementaires, jeu auquel un public nombreux s'est prêté : les personnes intéressées ont endossé le rôle des parlementaires et simulé le vote dans la salle du Grand Conseil d'une affaire de crédit sur le renouvellement de l'équipement de la police. Le Grand Conseil a également participé au Hackdays organisés à l'Hôtel du gouvernement, et y a proposé deux défis à résoudre. La traditionnelle journée de ski a également connu une nouvelle édition en 2025. Organisée au Rossberg, elle a été un franc succès. Une rencontre réunissant les anciennes présidentes et anciens présidents du Grand Conseil a par ailleurs pu être organisée à Berne. La salle du Grand Conseil a en outre accueilli le séminaire de printemps de la Conférence législative intercantonale, consacré au thème de la sécurité. Enfin, de nombreux échanges sur des sujets techniques ont eu lieu avec d'autres services parlementaires. La préparation et l'organisation de toutes ces manifestations ont été assurées par les Services parlementaires.